

CONSEIL DES CODEP

7 septembre 2019 - 16h00

Gérardmer

Participants :

Pour le Comité Régional Est :

Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Vana Assis, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Pascale Cêtre, Pascal Chauvière, Laurent Condenseau, David Debources, Valérie Georgeon, Véronique Goehner, Gérald Hornut, Michel Lambinet, Marielle Massel, Pascale Mignon, Georges Maury, Bernard Schittly, Kathy Schmitt.

Excusés : Florian Auberson, Raymond Ertle, Anne-Sophie Moltini, Marc Winterhalter

Pour les CODEP :

Stéphane Picart - Président Codep 08

Jean-Luc Ade en représentation de Georges Maury – président Codep 57

Pascale Mignon - présidente Codep 10

Thomas Anth – président Codep 67

Rémy Heller - président Codep 68

Laurent Condenseau - président Codep 52

Marielle Massel - présidente codep 88

Excusés : Sylvain Peybernes – président Codep 51,

Martial Barotin – président Codep 54,

Philippe Tournois - président Codep 55

Ordre du jour :

- Retours subventions codep et clubs
- Retour inventaire piscines
- Axes de développement prioritaires
- Vote de confiance à Bernard Schittly
- Territoire d'Alsace
- Avez-vous suivi une formation de dirigeant ?
- Faites du sport

1) Retour subventions Codep et clubs

Rappel : lors des demandes de subventions des clubs, la demande est envoyée au CNDS avec copie au président du codep. Le président du codep est ensuite contacté afin d'établir les choix et répartitions.

Après un tour de table des présidents on constate une baisse des demandes de subventions, la complexité des demandes en ligne, le minimum de demande de 1500 € à hauteur de 20 % (donc sur un projet minimum de 7500 €) sont des conditions limitatives et dissuasives.

Bernard explique que :

- Le projet sportif fédéral initié par l'Agence Nationale du Sport va remplacer le CNDS, et l'ensemble du système de répartition sera vraisemblablement pris en charge par la fédération au niveau national.
- Une réunion des régions est programmée 21/22 septembre pour aborder le sujet. Il y a environ 800 demandes identifiées et dans l'Est le subventionnement ne représente qu'environ 10% des budgets ce qui est peu par rapport à d'autres régions.
- Il y a un manque d'information sur les modalités de demande de subvention
- Un comité d'éthique sera à mettre en place pour une répartition équitable des montants.

2) Retour inventaire piscines

Bernard n'a pas encore reçu toutes les réponses et souhaite un retour rapidement.
Constat : le prix des créneaux horaires a beaucoup augmenté.

3) Axes de développement prioritaires

Bernard interroge les codep qui identifient les axes suivants :

- Valorisation des bénévoles
- Intégration du handicap
- Féminisation
- Formation des cadres
- Sport santé (seniors...)
- Plongée jeune
- Sites de plongée : lieux de pratique et facilitation d'accès aux clubs
(à noter que les PDSI sont des atouts à développer)

4) Vote de confiance à Bernard Schittly

Pour la négociation et la défense d'intérêt de notre territoire et de nos clubs à Marseille
Vote pour à l'unanimité

5) Collectivité Européenne d'Alsace

Si la Fédération se réunit sous cette nouvelle collectivité, les codep alsaciens disparaîtront. Il faudra alors réfléchir à une nouvelle forme (ligue...). Il convient de choisir dans les 2 ans à venir.

6) Formation de dirigeants de club

- Les Codep 57 et 67 ont fait la formation
 - Codep 52 : Laurent fait de la formation continue puisque les présidents de club sont membres du codep.
- Bernard rappelle que l'intérêt principal de la formation est de limiter les procédures disciplinaires et d'apporter les renseignements.

7) Faites de la plongée

- Celle du codep 67 est pérennisée
- Cette année le Codep 57 n'a rien mis en place de particulier, une opération Tribord prévue par un club.
- Le Codep 55 tient un stand à la foire de Verdun en septembre, avec possibilité de baptêmes + fête du sport à Bar le Duc
- Codep 52 : Faite des associations sur Saint-Dizier, à Chaumont et Langres
- Codep 68 : fête de la plongée et des sports subaquatique à Mulhouse (multi activités) le 13 octobre avec un volet féminisation.
- Codep 08 plusieurs manifestations sur Sedan, Chooz et Charleville, et la nuit de l'eau
- Codep 54 rien en particulier
- Codep 88 pas d'initiative codep pour l'instant par manque de cohésion, uniquement des actions club.

Michel précise que la création d'une "Faites de la plongée" permet de sortir du lot dans lequel on se retrouve dans les fêtes du sport.

En l'absence de questions diverses la réunion est close à 18h30, Bernard remercie tous les présents.

Bernard Schittly
Président



Kathy Schmitt, Marielle Massel
Secrétaires de Séance

